

LA DEPILATION

PREPARATION CUTANEE AVANT INTERVENTION CHIRURGICALE

Selon les consignes de votre chirurgien, vous devrez ou non, réaliser une dépilation de la zone opérée.

- **Avec une tondeuse électrique :**

Utilisez un **appareil propre pour tondre la zone précisée** par le chirurgien.

Il est **strictement interdit d'utiliser un rasoir** en raison des microcoupures qu'il entraîne et qui peuvent être source d'infection.

- **Avec une crème dépilatoire :**

Avant toute application, lisez attentivement la notice jointe au produit que vous utilisez.

Il est impératif de **tester cette crème pour vérifier toute allergie** au produit utilisé. Si cela devait arriver passer à une méthode par tonte.

Il est important de réaliser un test allergique sur une zone sensible de la peau (le pli du coude) afin de s'assurer de l'absence d'allergie.

En cas de réaction trop vive, consultez votre médecin.

La crème doit être répartie sur une peau propre, sèche et non irritée.

Les produits épilatoires ne doivent pas être appliqués dans le nez, les oreilles ou autour des yeux en raison des substances chimiques qu'ils contiennent.

Zone de dépilation à respecter :

